



**MEDEC**

CANADA'S MEDICAL TECHNOLOGY COMPANIES  
LES SOCIÉTÉS CANADIENNES DE TECHNOLOGIES MÉDICALES

***Proposition écrite dans le cadre des consultations  
prébudgétaires préalables au Budget 2019  
présentée par MEDEC***

**2 août 2018**

MEDEC est l'association nationale représentant l'industrie novatrice des technologies médicales au Canada. Nous comptons plus de 100 sociétés de technologies médicales membres (tant des entreprises canadiennes que des multinationales) et travaillons en étroite collaboration avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les professionnels de la santé, les patients et d'autres parties prenantes afin d'assurer un système de soins de santé universel, axé sur les patients, sécuritaire, accessible, innovateur et durable qui s'appuie sur l'utilisation des technologies médicales.

## **Liste de recommandations**

- **Recommandation 1**

Que le gouvernement joue un rôle de premier plan dans la conception et la mise en œuvre de politiques visant à inciter les sociétés internationales de technologies médicales à dépenser au Canada les dollars qu'elles consacrent à la R-D, ce qui aurait des retombées économiques avantageuses et créerait, entre autres, des emplois.

- **Recommandation 2**

Que le gouvernement fournisse des fonds pour aider les systèmes de soins de santé provinciaux et territoriaux à adopter de nouvelles technologies médicales novatrices et à investir dans celles-ci afin de favoriser au Canada un marché des technologies médicales concurrentiel à l'échelle mondiale et des systèmes de soins de santé durables.

- **Recommandation 3**

Que le gouvernement joue un rôle de premier plan dans l'adoption d'un cadre national commun pour la mesure des résultats en matière de santé, lesquels se traduisent par une efficacité accrue et des coûts moindres.

- **Recommandation 4**

Que le gouvernement retire les obstacles réglementaires afin qu'une économie de l'innovation voie le jour et que se dégagent les fonds nécessaires à la formation d'une grappe canadienne d'intelligence artificielle et de santé numérique qui sera concurrentielle sur le plan mondial.

- **Recommandation 5**

Que le gouvernement génère les conditions préalables à une hausse des dépenses en immobilisations des sociétés de technologies médicales au Canada en établissant une déduction pour amortissement accéléré des investissements dans le code fédéral des impôts.

## **Recommandation 1 : R-D**

Notre objectif est de positionner le Canada comme un chef de file mondial en technologies médicales, avec une économie qui attire d'importants investissements directs étrangers (IDE), et ce, tout en stimulant les exportations vers des marchés mondiaux prometteurs. C'est donc dire que le Canada devrait figurer parmi les dix premiers pays du monde qui réussissent à attirer des essais cliniques (par habitant), des exportations de dispositifs médicaux (par habitant) et des dépenses en R-D. Ce qui aurait pour effet d'entraîner des centaines de millions de dollars en nouveaux IDE et de créer des milliers d'emplois.

**Les multinationales de technologies médicales dépensent d'importantes sommes en R-D à l'échelle mondiale.** Les dépenses totales en R-D des sociétés américaines et européennes se consacrant exclusivement aux technologies médicales ont augmenté de 5 % en 2016 pour atteindre 27 G \$ US.<sup>1</sup> Au Canada, les investissements des multinationales en R-D portant sur les dispositifs médicaux sont actuellement inférieurs à 100 M \$ US (1,4 % de leurs produits), ce qui est bien en deçà de la moyenne mondiale qui se situe aux environs de 7 % des produits pour ce type d'investissements.<sup>2</sup> Ce faible taux d'investissement peut être attribuable au paysage canadien qui se démarque par son contexte d'approvisionnement désuet et fragmenté par province et par une structure d'approbation des produits qui est lourde et manque de prévisibilité. Une telle situation constitue un véritable défi pour l'industrie qui veut lancer de nouvelles technologies novatrices sur le marché. Il est donc essentiel de régler ces enjeux systémiques pour que les investissements en R-D au Canada soient sur un pied d'égalité avec ceux du reste du monde.

Une vision audacieuse pour les dépenses en R-D visant les technologies médicales permettrait au Canada de jouer dans la cour des grands, avec des investissements pouvant atteindre de **500 M \$ US – 750 M \$ US par année.**

Les multinationales en technologies médicales ont une capacité financière nettement supérieure à celle des PME locales pour ce qui est des investissements. La capacité des PME canadiennes d'augmenter leurs dépenses en R-D est intimement liée à leur aptitude à accroître leur chiffre d'affaires grâce aux ventes au pays et aux exportations. En 2016, les dépenses intérieures brutes du Canada au titre de la R-D (DIBRD) en pourcentage du PIB représentaient 1,6 % alors que la moyenne de l'OCDE est de 2,4 %.<sup>3</sup> Pour que les DIBRD/PIB correspondent à la moyenne de l'OCDE, le Canada devrait dépenser 10 G \$ de plus en R-D chaque année; et l'industrie privée serait amenée à fournir environ 51 % de cette somme, soit approximativement 5 G \$. Si les multinationales peuvent s'acquitter de cette tâche, les PME canadiennes devront aussi faire leur juste part en matière de dépenses en R-D dollars. Mais ceci ne sera possible que si les PME parviennent à augmenter leurs ventes au pays et à l'étranger. Les programmes gouvernementaux visant les technologies médicales à ISDE tout comme aux AMC ne devraient pas aider les PME seulement à vendre leurs produits à l'échelle nationale, mais aussi à accroître leur chiffre d'affaires tiré des exportations.

**Étant donné que le secteur des technologies médicales a investi près de 7 % de son chiffre d'affaire en R-D à l'échelle mondiale, soit deux fois plus que la moyenne de l'industrie dans son ensemble, le gouvernement tirerait beaucoup plus d'avantages de mettre l'accent sur les technologies médicales plutôt que sur d'autres secteurs.**

---

<sup>1</sup> Statista

<sup>2</sup> Statista

<sup>3</sup> An Analysis of Budget 2018: Research, Innovation and Trade, Global Advantage Consulting Group Inc., March 2018

## **Recommandation 2 : Adoption de technologies novatrices**

En termes simples, le marché des technologies médicales au Canada est loin d'être aussi attrayant que celui d'autres pays; **nous ne sommes pas concurrentiels à l'échelle mondiale.** Il est donc difficile pour les filiales canadiennes de multinationales de plaider en faveur du Canada pour obtenir leur part d'investissements pour la R-D et le lancement de nouveaux produits, et le défi est de taille pour nos PME locales qui ont du mal à percer les marchés internationaux comme elles ne peuvent se targuer que leur marché national est un adopteur précoce. Si nous pouvons résoudre les conditions défavorables du marché au Canada, les cycles de vie rapides des produits de technologies médicales permettront à l'industrie de prendre des décisions relativement prestes en matière d'investissements en R-D et en fabrication.

**Les sociétés de technologies médicales investiront dans les pays où elles peuvent rapidement commercialiser leurs innovations et où leurs produits novateurs seront adoptés par le système de santé. Or, le Canada n'est pas du nombre.** Nous sommes en compétition avec d'autres pays pour obtenir des investissements de l'étranger et certains d'entre eux (p. ex. l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas) profitent du fait que leur gouvernement a reconnu le rôle qu'il avait à jouer pour assurer l'adoption des innovations et qu'il a fait un excellent travail, coordonnant des stratégies en parfaite harmonie d'intervenants parrainés par l'État.

Le Canada devrait être une puissance dominante dans une foule d'activités des sciences de la vie, tant les essais cliniques que la R-D et la fabrication. Nous avons toutefois souffert de notre réticence à adopter le type de politiques touchant la demande qui engagent les ressources nécessaires pour promouvoir les innovations dans notre système de soins de santé comme nous l'avons déjà fait pour des secteurs prioritaires comme l'énergie renouvelable. **Si nous profitons de ce potentiel, nous devons donc collectivement changer nos façons de penser et commencer à considérer les soins de santé comme un moteur économique et non plus comme un centre de coûts.** Voilà une occasion de libérer nos importants budgets de santé, non seulement pour accroître le bien-être des patients et l'efficacité du système, mais aussi pour stimuler l'innovation technologique. Nous devrions aspirer à nous doter d'un système qui, à la fois, améliore l'état de santé des patients, assure un accès aux soins en temps opportun et stimule l'économie.

MEDEC prône un fonds similaire à celui qu'a recommandé le Groupe consultatif sur l'innovation des soins de santé dans son rapport *Libre cours à l'innovation : Soins de santé excellents pour le Canada*. L'objectif principal de son Fonds d'innovation pour les soins de santé serait d'apporter des changements durables et systémiques à la prestation des services de santé aux Canadiens. Ses objectifs généraux consisteraient à appuyer les initiatives à forte incidence proposées par les gouvernements et les intervenants, à lever les obstacles structurels au changement et à accélérer la propagation et le déploiement à grande échelle des innovations prometteuses. (GCISS, *Libre cours à l'innovation : Soins de santé excellents pour le Canada*, juillet 2015)

### **Recommandation 3 : Mesure des résultats en santé**

Le manque de mesures des résultats, lesquels représentent l'élément essentiel pour les patients, constitue un obstacle à l'échelle mondiale pour promouvoir l'amélioration des soins de santé. Ainsi, la rareté des données sur les résultats, mises à part les mesures de base de la mortalité, empêche les patients et les fournisseurs de soins de constater si ce qu'ils font donne de bons résultats. Aussi, les résultats, lorsqu'ils existent, ne sont pas normalisés et sont difficiles à comparer, d'où la lenteur des changements et l'incapacité d'apprendre les uns des autres. Il est primordial de procéder à la mesure normalisée et transparente des résultats à l'échelle mondiale pour favoriser l'amélioration des soins (ICHOM, 2014).

L'International Consortium on Health Outcomes Measurement (ICHOM) a élaboré un cadre commun pour la mesure des résultats en santé qui permet au système de santé de comparer sa performance à celle de ses pairs et aide à libérer le potentiel des soins de santé fondés sur la valeur (SSFV). L'absence de normes communes pour la mesure des résultats en santé n'est certainement pas propre au Canada, mais le récent travail de l'ICHOM constitue un pas de géant. D'autres pays, comme les Pays-Bas, adoptent déjà une telle approche.

D'un point de vue économique, cette démarche encouragerait les innovateurs à élaborer des technologies et des solutions qui procureront les plus grands avantages aux patients. Ceci serait particulièrement utile pour les PME, car elles pourraient développer leurs technologies et mieux comprendre comment elles peuvent créer des propositions de valeur pouvant s'appliquer mondialement. Qui plus est, si le gouvernement fédéral (par l'entremise d'ICIS) commence à recueillir les résultats conformément aux normes de l'ICHOM, il pourrait créer un cadre et une base de données qui feraient l'envie dans le monde entier et permettraient d'harmoniser la mesure des résultats pour l'ensemble des états malades à l'échelle du pays entier.

Finalement, l'adoption d'une approche standardisée pour la mesure des résultats en santé pourrait aider le système de santé à réaliser des gains d'efficacité, car les personnes évoluant dans le système saisiraient mieux la valeur qu'elles retirent de leurs maigres dépenses. **Ces économies pourraient être réinvesties dans de meilleurs soins de santé, dans des innovations ou pour le soutien d'une économie de la santé saine et solide – créant du coup un cercle vertueux.** Les économies réalisées contribueraient à faire fléchir la courbe des coûts des soins de santé et pourraient éventuellement faire baisser les sommes affectées au Transfert canadien en matière de santé.

## **Recommandation 4 : Dynamiser le pôle de compétitivité en IA/santé numérique**

Les avantages du regroupement sont bien connus : productivité accrue, accélération des innovations et création de nouvelles entreprises. Le regroupement aide les villes et les pays à orienter leurs efforts en matière de développement économique et de recrutement. De solides pôles de compétitivité nationaux favorisent aussi les investissements étrangers (<http://www.referenceforbusiness.com/small/Bo-Co/Clusters.html>).

Nous avons décrit ci-après deux segments précis qui, selon nous, devraient enregistrer un taux de croissance annuel composé (TCAC) à deux chiffres au cours des prochaines années et qui comportent déjà des pôles de compétitivité fondamentaux établis :

- Un secteur où des économies avancées comme celles du Canada peuvent être avantagées est celui de **l'intégration des diagnostics (médecine de laboratoire et pathologie, technologies d'imagerie médicale) avec l'imagerie guidée, la robotique et l'intelligence artificielle/amplifiée**. Ceci se reflète dans le travail qui se fait actuellement dans les pôles de compétitivité existants. Un bon exemple canadien en est Synaptive Medical qui a son siège social à Toronto et dont la technologie combine la planification et le guidage chirurgicaux, la robotique, la microscopie numérique et l'informatique dans une plateforme entièrement intégrée. Un rapport de *Research and Markets* indique que le marché actuel de la robotique appliquée aux soins de santé à l'échelle mondiale est évalué à 6,3 G \$ US (2016) et est appelé à croître à un TCAC de 22 % pour s'établir à 20,6 G \$ US d'ici 2021.
- Le second secteur est **l'intelligence artificielle (IA)**. Comptant trois centres d'IA, soit à Montréal, à Toronto-Waterloo et à Edmonton, le Canada est bien positionné pour permettre que se réalise l'immense promesse de l'IA en ce qui concerne la prise de décisions médicales sur le plan des diagnostics, des pronostics et des soins indirects aux patients comme l'optimisation des processus hospitaliers et l'amélioration de la gestion des stocks. Elle sera aussi utile pour les soins à domicile, car des senseurs et des dispositifs technoportables serviront à évaluer et à prévoir les besoins des patients. Un rapport de *BIS Research* mentionne que le marché actuel de l'IA en soins de santé à l'échelle mondiale devrait afficher un TCAC de 50 % pour atteindre 50 G \$ US d'ici 2027. (Note : même si les maisons de recherche ne s'entendent pas toutes sur le taux de croissance de l'IA en soins de santé, toutes estiment que le TCAC comportera deux chiffres.)

### **Étude de cas : Médecine régénérative au Japon**

En 2012, le Japon a remporté un prix Nobel pour la médecine régénérative et, l'année suivante, a annoncé une stratégie qui permettrait à son industrie nationale de devenir le centre mondial de la médecine régénérative. Au cours des six dernières années, le Japon a constitué un pôle de compétitivité en médecine régénérative (« Regen ») grâce au soutien du gouvernement et à une réforme réglementaire. Le gouvernement du premier ministre Shinzō Abe s'est engagé à investir 1 G \$ sur dix ans pour appuyer ce projet. La stratégie de croissance « Abenomie » comprenait le changement du mécanisme de réglementation pour la recherche sur l'usage thérapeutique des cellules souches et l'approbation commerciale et donnait l'accès commercial complet (avec remboursement) au marché japonais en l'espace de 3,5 ans comparativement à la période normale de dix ans. Le marché Regen vaudra, selon les estimations, 30 G \$ US d'ici 2030.

La création d'un contexte réglementaire concurrentiel dans le but d'attirer des investissements étrangers d'importance jumelée à une transformation simultanée en centre d'accueil efficace de l'innovation constitue une stratégie que déploient actuellement l'Allemagne, la Suède, le Danemark, l'Australie et les États-Unis. Nous recommandons fortement au Canada d'adopter une stratégie similaire pour permettre l'essor de pôles de compétitivité d'envergure internationale.

## **Recommandation 5 : Dépenses en immobilisations**

Dans le cadre des réformes fiscales qu'il a effectuées en 2017, le gouvernement des É.-U. a créé une nouvelle déduction pour amortissement accéléré des investissements à l'intention des entreprises qui font des dépenses en immobilisations aux É.-U. Cette mesure s'ajoute aux autres changements apportés comme la diminution du taux d'imposition combiné des sociétés des É.-U. L'ensemble de ces changements a contribué à freiner les entreprises désireuses d'investir au Canada, et ce, à l'avantage des États-Unis.

ISDE s'est employé avec ferveur à faire progresser les investissements des entreprises dans les secteurs des sciences de la vie et des technologies médicales au Canada. L'amélioration des capitaux constituant l'un des meilleurs mécanismes pour accroître la productivité, MEDEC croit qu'une nouvelle déduction pour amortissement accéléré des investissements apporterait des avantages concurrentiels de taille et créerait les conditions préalables nécessaires à une hausse des investissements de la part des sociétés de technologies médicales au Canada.